



Rue de Lodelinsart, 53  
6040 JUMET

## **Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 11 juin 2011 à Alma Echecs, Woluwé-Saint-Lambert**

### Sont présents:

Messieurs Fabrice GROBELNY, Raymond van MELSEN, Pierre VAN de VELDE, Claudio PIACENTINI, Damien ANDRE, Renaud BARREAU, Marc JAMAR, Ivan WERNER, Nicolas RAUTA et Jean-Christophe THIRY, administrateurs.  
Monsieur André BREDA, membre d'honneur.  
Monsieur Vincent DUMONT, invité.

### Sont excusés :

Messieurs, Daniel HALLEUX, Marc HANSET et Jean-Marie PIRON.

La séance est présidée par Fabrice GROBELNY.

### **1. Procédures disciplinaires.**

Le conseil d'administration examine la plainte du 14 janvier 2011 déposée par le club de Soignies (518) en la personne de son président, Guy Delvaux, contre Willy Deschuyteneer. Guy Delvaux et Willy Deschuyteneer sont entendus en leurs moyens.  
Vincent Dumont n'assiste pas à la délibération et André Bréda ne prend pas part au vote.  
Le conseil décide que la plainte est recevable et partiellement fondée.  
La décision est communiquée oralement aux parties et sera confirmée par écrit par Jean-Christophe.

Le conseil d'administration procède à un examen préalable de la plainte de Willy Deschuyteneer du 26 mai 2011 contre quatre membres du comité du club de Soignies.  
Vincent Dumont n'assiste pas à la délibération et André Bréda ne prend pas part au vote.  
Le conseil constate que la plainte est manifestement mal fondée et qu'elle ne nécessite pas de traitement ultérieur.  
La décision est communiquée oralement à Willy Deschuyteneer et sera confirmée par écrit par Jean-Christophe.

### **2.Mot d'accueil du président.**

Fabrice souhaite la bienvenue à Vincent Dumont, nouveau président de la ligue de Namur-Luxembourg.

### **3. Approbation du procès-verbal de chacune des deux réunions du conseil d'administration du 5 mars 2011.**

Le conseil marque son accord sur les deux textes.

#### **4. Nouvelles de la F.R.B.É.**

La première audience du procès pénal contre l'ancien trésorier aura lieu le 4 octobre 2011.

Une assemblée générale de la FRBE est fixée le 18 juin.

La réforme des statuts de la FRBE n'est pas à l'ordre du jour La FEFB rappelle son attachement à la proposition de réforme des statuts faite par la commission ad hoc et à défaut, elle attend une proposition concrète de la VSF.

Le SVDB a déposé deux propositions de modification des statuts de la FRBE et a émis le désir que tous les votes de l'assemblée générale soient secrets. La FEFB soutient ces initiatives dans la mesure où elles sont permises par les statuts de la FRBE.

L'élection d'un administrateur pour remplacer Ruben Decrop est à l'ordre du jour. La FEFB regrette que cette élection ait lieu lors d'une assemblée générale extraordinaire.

Une question est posée par le club de Charleroi : un joueur qui n'est affilié à aucun club, ni belge ni étranger, peut-il participer à un tournoi comme le T.I.P.C. ?

Pour les tournois homologués FIDE, une affiliation à un club étranger suffit.

Pour les tournois qui ne comptent que pour le classement Elo belge, une affiliation à un club belge est requise.

Un joueur participant à un tournoi comptant pour le classement Elo belge ou FIDE et qui n'est affilié à aucun club, sera affilié d'office au club organisateur en fin de tournoi, conformément à l'article 2.f du Règlement des tournois de la FEFB.

La FEFB soutiendra toute initiative du Responsable des Tournois Nationaux afin d'étendre ce principe à l'ensemble de la FRBE.

#### **5. Composition du Comité sportif d'appel.**

Le conseil constate que le Comité sportif d'appel n'est actuellement composé que de deux membres.

Le conseil demande aux ligues de Hainaut, du Brabant wallon et de Bruxelles de désigner chacune un membre du Comité sportif d'appel. Jean-Christophe suit le dossier

(n.d.l.r. depuis lors, la ligue de Bruxelles a désigné Jean-Paul Tomasi comme membre du Comité sportif d'appel et la ligue de Hainaut a désigné Francis Knudde).

#### **6. Rapport du trésorier.**

La situation de la trésorerie est normale.

**Les clubs doivent être en ordre de cotisation définitive 2011 le 15 juillet au plus tard.**

Jean-Christophe demande que Claudio envoie dès que possible la demande de paiement à chaque club.

Claudio préparera un projet de comptes 2011 et de budget 2011-2012 pour la prochaine réunion du conseil d'administration.

**Vu le changement des dates de l'exercice social, les rapports d'activités des ligues pour l'année sociale 2011 (01/01/2011-31/08/2011) doivent être communiqués au plus tard le 30 novembre 2011 au trésorier.**

#### **7. Rapport du directeur des tournois.**

Championnat individuel 2011.

Renaud fait part de sa satisfaction de l'organisation du CREB, qui est une belle réussite tant par le nombre des participants (81) que par leur force.

Le champion francophone 2011 est Cemil Gulbas. Ruben Akhayan remporte le tournoi Accession.

Raymond -qui a arbitré la compétition- suggère que le Règlement des tournois et l'horaire des rondes soient repensés en fonction de la cadence utilisée et que des précisions soient apportées sur le matériel (par exemple, utiliser le même modèle de pendule pour toutes les parties).

Une brève discussion s'ensuit sur l'intervention de l'arbitre dans la partie Wantiez-Akhayan.

Les administrateurs sont sensibilisés à différents problèmes liés à la composition du groupe Elite (non accessible aux ressortissants de l'Union européenne qui ne sont pas FIDE-Bel et aucun joueur qualifié à l'Elo). Le conseil se penchera plus avant sur ces questions lors de sa prochaine réunion.

Les interclubs francophones 2011,

Ils ont regroupé 38 équipes. Une diminution légère d'année en année. La compétition s'est bien déroulée. Le club de Fontaine est champion francophone.

L'A.I.D.E.F. est maintenant reconnue par la FIDE. Aucune nouvelle concernant l'organisation du Festival des échecs francophones à Arvier.

Le prochain championnat francophone doit avoir lieu à Hammamet du 16 au 22 décembre 2011.

Interligues 2011.

Aucun candidat organisateur ne s'est manifesté.

Calendrier des compétitions 2012.

Sur proposition de Renaud et après discussion, le conseil attribue les compétitions.

Les 4 rondes des interclubs francophones seront organisées (n.d.l.r. dans l'ordre chronologique des rondes) par le CRELEL, Marche, Lessines et Fontaine. La candidature de Leuze n'est pas retenue.

Le Championnat Individuel de la FEFB 2012 aura lieu du 16/05/2012 au 20/05/2012, il sera organisé par le CREB (au vote, Fontaine recueille moins de voix que le CREB).

Le Championnat de parties rapides de la FEFB 2012 aura lieu le 22/09/2012 ou le 23/09/2012. Le CRELEL retire sa candidature, le club de Fontaine est désigné organisateur.

Les Interligues FEFB 2012 seront organisés par le CREB (seul candidat) le 16/09/2012.

Soutien aux organisations. Un subside 1200€ est attribué au CREC pour l'organisation de la 10<sup>ème</sup> édition du T.I.P.C. (Tournoi international du Pays de Charleroi) et un subside de 500€ est accordé au CRELEL pour l'organisation des festivités de son centenaire les 11 et 12 novembre.

## **8. Rapport du responsable de la jeunesse et de son adjoint.**

Durant le 1<sup>er</sup> semestre 2011, deux stages ont été organisés pour le club des 7. Ils ont été donnés par Luc Winants et Daniyal Saiboulatov. Deux stages ont été organisés pour le club des 7 Benjamins. Ils ont été donnés par Xavier Mastalerz et Bruno Laurent.

Les jeunes francophones ont obtenu de bons résultats aux championnats de Belgique de la jeunesse à Houffalize : François Godart est champion de la catégorie -20/-18 ans, Nicola Capone est champion en -12 ans, Nathaniel Faybish est champion en -8 ans, Natacha Mabile est première ex aequo en -16 ans. Plusieurs podiums ont été obtenus et trois francophones participaient au groupe Elite. Xavier Mastalerz termine 3<sup>ème</sup> de ce groupe.

L'accompagnement des jeunes francophones était assuré par Bruno Laurent à la satisfaction de tous.

Quatre jeunes ont introduit une demande de soutien pour participer aux championnats du Monde ou d'Europe. Un subside de 200€ est accordé à chacun d'eux, à savoir Nathaniel Faybish, Nicola Capone, Xavier Mastalerz et Jean Herman.

Nicola Capone a introduit une demande de soutien pour deux compétitions mais pour des raisons budgétaires, il n'est possible que d'en subsidier une seule.

La finale francophone interscolaire a été organisée par l'Ecole des Religieuses ursulines de Mons.

L'école primaire d'Erpent termine 5<sup>ème</sup> de la finale nationale à Wuustwezel.

La FEFB soutiendra l'attribution de la finale nationale interscolaire 2011-2012 au Collège de Kain.

La FEFB recherche une école candidate pour l'organisation de la finale interscolaire francophone 2011-2012.

Les étapes du circuit JEF 2011-2012 seront organisées par les clubs suivants :

- 02/10/2011 CELB Gilly-Fleurus

-16/10/2011 CRELEL

-30/10/2011 NIVELLES

-12/11/2011 CINEY

-27/11/2011 LES DEUX FOUS DU DIOGENE

Le Championnat individuel francophone de la jeunesse aura lieu du 24 au 26 février 2012 au club de FONTAINE.

**Les ligues sont invitées à rentrer auprès de Marc leur rapport de formation des jeunes pour l'exercice 2011 (01/01/2011-31/08/2011), le 31 août 2011 au plus tard.**

## **9. Rapport du secrétaire au classement et à l'immatriculation et du responsable du site web.**

Jean-Christophe lit le rapport de Daniel. Il y avait 1305 affiliés au 31 mai 2011, soit 53 joueurs en moins par rapport au 31 mai 2010.

Le conseil étudie la possibilité d'utiliser la liste des adresses de courrier électronique des affiliés d'une manière qui respecte la protection des données relatives à la vie privée :

-tout organisateur d'une manifestation à caractère échiquéen pourrait demander que le conseil envoie l'annonce de la manifestation aux affiliés par courriel. Le conseil reste libre de donner suite à la demande ou non.

-Damien émet la suggestion que chaque parution du Pion f soit communiquée aux affiliés par voie de courrier électronique.

## **10. Rapport du responsable du Vade Mecum et de l'arbitrage**

Le Vade Mecum 2011 est sorti de presse le 16 mai. Le conseil remercie Damien pour son travail.

La prochaine formation des arbitres sera organisée dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2012. Les arbitres déjà diplômés seront invités à la suivre dans le cadre de leur formation continue.

L'informatisation des interclubs francophones donne pleinement satisfaction.

## **11. Rapport du responsable des relations publiques.**

### Reconnaissance de la FEFB par la Communauté française.

Raymond explique que par courrier du 7 avril, M. René Hamaite – directeur général de la Communauté française – a communiqué l'arrêté du gouvernement portant non reconnaissance de la FEFB.

Un recours a été introduit le 6 mai. Le Conseil supérieur de l'Education physique, des Sports et de la Vie en plein air se réunira le mardi 21 juin à Jambes; des membres de la FEFB peuvent y être entendus. Damien et Raymond y seront présents et très probablement l'un des experts consultés par Raymond.

### Formation de moniteurs.

Les stages « Multisports-Echecs » organisés par l'ADEPS sont un véritable succès. Presque tous ceux organisés pour l'été affichent « complet ». En outre, de nombreuses demandes d'encadrement dans les écoles (surtout bruxelloises) parviennent à Raymond.

Les moniteurs brevetés par la FEFB ne suffisent pas à répondre à toutes ces demandes. .

Une nouvelle session de formation sera organisée à Woluwé-Saint-Lambert (Alma Echecs) les 20, 21, 27, 28 août et 3 septembre.

### Ecole des Echecs de la FEFB.

Une réunion s'est déroulée à Houffalize le jeudi 21 avril pendant le championnat national de la Jeunesse. De nouveaux relais se sont établis et plusieurs informations ont circulé sur ce qui se fait ou se fera. Certaines personnes semblent vraiment vouloir s'investir et sont conscientes du travail que cela représente (exemple : Frédéric Belva à Marche et alentours).

Plusieurs cercles n'ont pas répondu à la proposition d'être reconnus sous l'étiquette « école des échecs de la FEFB ».

A Bruxelles, lorsque la FEFB sera décidée, deux écoles sont déjà prêtes à utiliser cette référence dans leurs dépliants de propagande.

Raymond suggère que certains encadrements soient reconnus dès maintenant et qu'une proposition de reconnaissance soit publiée sur le site et dans le Pion f.

Les écoles reconnues pourraient bénéficier d'avantages concrets: conférences ou cours à thèmes spécifiques (qui dépassent ou complètent l'enseignement ordinaire), facilités d'inscription dans les compétitions et championnats entre écoles, informations sur les nouveautés pédagogiques et/ou mise à disposition d'outils pédagogiques...

### Médias et organisations diverses.

- Le 27 avril, le programme télévisé « Matière grise » (RTBF) a enregistré une émission sur les échecs en milieu scolaire. C'est l'école « La Farandole » à Etterbeek qui en est la base et c'est Kim Le Quang – qui y donne cours – qui a apporté un point de vue d'expert. Le travail a duré un peu plus de 3 heures et le thème sera traité en parallèle avec une émission québécoise. Ce sera triplement diffusé à l'automne prochain (septembre ou octobre).

- Les échecs seront à nouveau présents au *Golden Sunday* lors du dimanche sans voitures à Bruxelles, manifestation « tout public », coorganisée par le COIB et la région de Bruxelles-Capitale. Ce sera le 18 septembre.

## **12. Pion f.**

En l'absence de Marc Hanset, Fabrice annonce la parution du Pion f 150 pour la fin du mois.

Le conseil confirme la déclaration de Fabrice à l'assemblée générale du 5 mars : à partir du numéro de septembre (151), le Pion f ne sera plus envoyé en version papier qu'aux affiliés qui en ont fait la demande expresse. Pour les autres affiliés, il sera disponible sous la forme d'un fichier PDF, téléchargeable sur le site [www.fefb.be](http://www.fefb.be).

Le numéro 150 du Pion f expliquera en détail le changement.

## **13. Divers.**

-Vincent fait part du projet du club de Ciney d'organiser une réunion de tous les responsables des écoles de la région afin de les sensibiliser à l'organisation d'une activité échiquéenne.

Le conseil se félicite de cette initiative.

**-La prochaine réunion du conseil d'administration est fixée le samedi 10 septembre 2011 à 14h dans les locaux du CREC.**

Jean-Christophe THIRY, secrétaire.